

**Motion présentée par les enseignants au C.A.
du lycée René CASSIN le 10 mars 2009.**

Refus du TRMD

Les moyens attribués par la DHG ne sont pas plus favorables que ceux de l'an passé. Le mouvement revendicatif du printemps 2008 portait certes sur les postes supprimés mais aussi sur les moyens indispensables pour une réelle efficacité pédagogique.

Ce manque de moyens de la DHG se traduit cette année par un non dédoublement en construction pour une classe à 24, par des non dédoublements en physique appliquée, en anglais, en mathématiques, par une insuffisance de moyens pour la gestion du réseau informatique. De plus, il ne laisse aucune marge pour faire face à d'éventuelles difficultés apparaissant en cours d'année.

En conséquence, nous considérons que le TRMD ne permet pas, du fait de l'insuffisance de la DHG, d'envisager une pédagogie nécessaire à la réussite des élèves pour l'année 2009-2010. Nous ne pouvons donc l'approuver.